Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 18 (1910)

Heft: 7

Rubrik: Assemblée des Délégués de la Croix-Rouge suisse à Lucerne, 21-22 mai 1910

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

N° 7. — XVIIIe année. 1er juillet 1910.

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire

Page
Assemblée des Délégués de la Croix-Rouge suisse à Lucerne, 21—22 mai 1910 . . . 73
L'incubation des maladies infectieuses et les précautions à prendre pour les éviter . . 76
L'école en forêt 79
Brancard de montagne 81
Avis aux sociétés de samaritains 81
Erratum 82
Nouvelles de l'activité des sociétés : Nouvelles sections de la Croix-Rouge ; Société militaire sanitaire ; Assemblée annuelle des délégués de la S. M. S. ; Section des samaritains du Haut-Vallon ; Samaritains d'Yverdon ; Samaritains de Bienne à Orvin ; Section des samaritains d'Orvin ; Alliance des samaritains suisses. Comité central . . . 82
Avis aux sections de l'Alliance des samaritains 84

Assemblée des Délégués de la Croix-Rouge suisse à Lucerne, 21—22 mai 1910

C'est Lucerne qui recevait cette année les délégués de la Croix-Rouge ; et, si ce fut une fête pour le cœur de tous les représentants de cette association, ce fut encore une fête pour leurs yeux, de revoir l'antique cité dans sa parure de printemps.

Aussi, les délégués, que l'on pouvait reconnaître à leurs petites cocardes, se promenaient-ils nombreux, le samedi après-midi, sur les quais merveilleux, en face de ce panorama unique au monde où le lac fuit entre le Righi et le Pilate jusqu'au cœur de la Suisse primitive.

Dans les rues étroites, le long desquelles se dressent les vieilles demeures patriciennes des Pfyffer, des Am Rein, des Segesser, les groupes de délégués s'arrêtent devant les vieilles fontaines fleuries, les échauguettes, les exquises fenêtres à meneaux. Sans se presser — car tout retient leur attention dans ce vieux Lucerne moyenâgeux — ils s'en vont du côté de la Museggstrasse, où la Croix-Rouge lucernoise vient d'élever une jolie maison claire et gaie qui sert à la fois de Bureau de placement pour les infirmières, de Home pour les sœurs momentanément inoccupées, et de Magasin d'objets sanitaires.

La directrice, Mlle Aregger, se met de la façon la plus gracieuse à la disposition des visiteurs, et fait voir aux délégués l'arrangement intérieur de cette maison où tout respire le calme, l'ordre et la paix. Au moment où nous entrons au dépôt de matériel, 4 petites fillettes viennent chercher une baignoire ; d'autres personnes attendent qu'on leur prête un fauteuil roulant. Les sœurs — en costume bleu-marin couvert du grand tablier blanc — s'em-

pressent; on les sent heureuses de faire les honneurs de la coquette demeure que la Croix-Rouge lucernoise a pu mettre à leur disposition.

On se sépare pour se retrouver un peu plus tard au Lœwengarten où, dès 8 heures du soir, a lieu la réunion familière. De longues tables sont alignées dans la vaste salle où les délégués de toutes les parties de la Suisse retrouvent des amis, des connaissances faites aux assemblées précédentes. On n'entend que des paroles cordiales, on serre des mains tendues, on voit sur tous les visages la joie de se retrouver sous les plis du drapeau que l'on sert.

En quelques paroles aimables, M. Schubiger, président de la section de Lucerne, souhaite la bienvenue à tous les délégués présents, puis c'est l'excellente fanfare de la ville et la Société chorale qui donnent les meilleurs morceaux de leur répertoire. Des tableaux-vivants alternent avec la musique: c'est la vue d'un champ de bataille, c'est la tâche des ambulanciers, c'est enfin une apothéose où le buste de Henri Dunant, fondateur de la Croix-Rouge, est entouré de représentants de tous les cantons, dominés par une Helvétie. La musique joue l'hymne national.... puis la foule s'écoule.

Le lendemain matin, l'hémicycle de la salle du Grand Conseil ne suffit pas à contenir tous les participants à l'assemblée. Un grand nombre d'entre eux sont obligés de se placer sur les galeries. 183 délégués ont touché leurs cartes de vote, et beaucoup d'amis les accompagnent. En ouvrant la séance, le vice-président, M. le Dr Neiss, de Lausanne, rappelle le souvenir du président Pestalozzi, enlevé subitement à l'affection de tous, 48 heures après avoir présidé la dernière assemblée à Zurich. Puis l'on suit à l'ordre du jour.

Le rapport annuel et les comptes de 1909 sont adoptés. Il en est de même du budget dont un seul poste soulève des objections de la part de représentants de Sociétés de samaritains. Se trouvant en présence d'un déficit probable de fr. 6000, la Direction avait jugé bon de ne pas maintenir au budget un poste de fr. 900, destiné à des subventions aux exercices de campagne. Etant donné les frais considérables qui sont supportés par les sections à l'occasion de ces exercices en plein air, la Direction estimait que des allocations de fr. 10 à fr. 40 par exercice n'étaient guère de nature à les faciliter, et que dès lors ce poste pouvait être rayé du budget. D'autre part, il lui paraissait — d'après les rapports reçus — que ces exercices de campagne tendaient parfois un peu à devenir des « fêtes champêtres », où les samaritains accordaient une place trop large aux récréations diverses, — tendances que la Croix-Rouge ne devait pas encourager par la remise de subventions.

Telle ne fut pas l'opinion des représentants des sections de samaritains. Plusieurs d'entre eux prirent la parole pour exposer que le retrait de cette subvention entraînerait fatalement une diminution de ces exercices, ce qui serait préjudiciable à la propagande en faveur de nos œuvres de secourisme. L'assemblée leur a donné raison en maintenant le poste de fr. 900 au budget de 1911, mais nous pensons que la discussion soulevée à cette occasion a été utile et que la plupart des délégués auront compris que la Société centrale ne cherche à favoriser par des allocations que les exercices sérieux, bien préparés et correctement exécutés.

On passe à la nomination du président de la Croix-Rouge suisse. Une seule proposition est faite par la Direction, celle de M. le conseiller national J. Iselin, de Bâle, colonel-divisionnaire. Cent quatre-vingt deux bulletins de vote sont distribués. M. Iselin est nommé par 181 voix,

un bulletin blanc. Homme de haute culture, membre écouté aux Chambres fédérales, connaissant à fond le pays et le peuple suisse, M. Iselin, un Bâlois dont l'urbanité est parfaite, parle le français et l'allemand avec une égale aisance. Nous ne doutons pas qu'il n'imprime à notre Croix-Rouge suisse, au moment où elle va pouvoir se développer grâce à l'argent que lui rapportera l'emprunt à lots qui sera émis sous peu, une impulsion bienfaisante.

Les sections de St-Gall et des Grisons sont désignées comme vérificateurs des comptes de 1910. La section de Fribourg a demandé de recevoir les délégués en 1911. Cette proposition est acceptée avec empressement.

Puis M. le colonel Bohny, chef de la commission des transports, donne un aperçu sur les colonnes de transport auxiliaires de la Croix-Rouge suisse. Il en existe 10 aujourd'hui. Il s'agit de les doter de véhicules pratiques pour l'évacuation des malades et des blessés. La commission s'est arrêtée à un modèle de fourgon contenant 10 brancards roulants (voir à ce sujet *Croix-Rouge suisse*, nos 3 et 5, 1910). Invités à voir ces objets dans la cour, les délégués assistent à une démonstration dirigée par le conférencier lui-même et exécutée par des membres de la colonne de transports auxiliaires de Bâle.

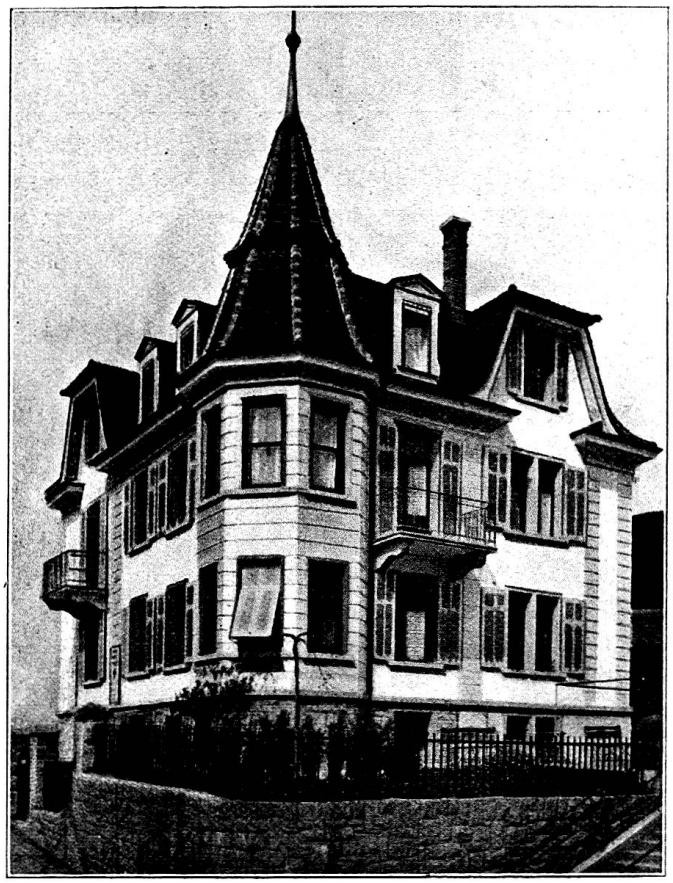

Le Home des infirmières de la Croix-Rouge à Lucerne

Mais l'heure avance, et la colonne lucernoise nous réserve encore un exercice intéressant: Entre la gare où stationnent des wagons chargés de blessés et le lac

où un chaland a été amené à quai, les membres de la colonne transportent un certain nombre de pseudo-blessés militaires qui doivent passer sur l'autre rive. Une tente a été montée sur le chaland, les blessés y prennent place et un petit vapeur de la Compagnie de navigation les emmène... jusque devant le Palace-Hôtel où a lieu le banquet des délégués.

Ces deux démonstrations ont vivement intéressé les membres de la Croix-Rouge et le public nombreux accouru à l'embarcadère.

Admirablement servi par petites tables, le banquet a été agrémenté de plusieurs discours: les autorités cantonales et communales lucernoises ont apporté leurs vœux à l'œuvre de la Croix-Rouge suisse. Le Dr Krafft (Lausanne) a bu à la prospérité de la société et a trouvé des mots charmants pour dire que Hammurabi, Moïse, d'autres encore, auraient certainement été des membres de la Croix-Rouge... si celle-ci eût existé de leur temps! Le Dr Perrochet a levé son verre en l'honneur du colonel Neiss, le dévoué vice-président de la Croix-Rouge. Mlle Favre (Genève) a exprimé le vœu que — grâce à la Croix-Rouge — une meilleure hygiène pénètre toujours davantage dans notre population suisse.

A 2 heures précises, un bateau spécial emmène tous les délégués au Rütli. Pendant la course, l'orchestre de la ville, installé à l'avant du vapeur, se fait entendre. Au pâturage du Rütli, au berceau de la Confédération, c'est un des membres de la Direction, M. le Dr Stocker, de Lucerne, qui, dans un discours vibrant de patriotisme, salue les délégués de la Croix-Rouge suisse; ... mais un orage oblige les participants à regagner précipitamment le bateau. A 6 heures du soir, tout le monde débarquait à Lucerne et chacun de se réjouir de la réussite complète de l'assemblée générale de 1910.

Nous ne voudrions pas terminer ce résumé sans adresser au comité lucernois nos remerciements pour l'arrangement si parfait de la réunion de cette année, et sans donner rendez-vous à tous les amis entrevus, à Fribourg, en 1911. Dr Ml.

L'incubation des maladies infectieuses et les précautions à prendre pour les éviter

Il ne se passe certes pas de jour sans que quelqu'un dise: « Mais docteur, combien de temps va-t-il falloir isoler notre malade? Est-ce que çà se prend? Faut-il prendre des précautions? »

On fait bien attention au début, on veille avec soin à ce que toutes les prescriptions du médecin soient observées, puis on se relâche dans sa surveillance, on s'accoutume à l'idée du mal; et comme on ne voit rien apparaître des symptômes qu'avait prédits le médecin, on ôte le cordon sanitaire qu'on avait mis autour du malade. On supprime la quarantaine, on lui permet de venir manger à table avec ses frères et sœurs qu'on avait envoyés chez des parents et qu'on a laissés revenir; le malade lui-même plaisante et rit de son mal d'hier.

On traite de chimères les craintes du docteur, puis, tout d'un coup, dans le ciel, dans cette atmosphère de gaieté et de joie, un coup de foudre: deux enfants sont pris, la mère se couche, le microbe,